COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 juin 2011 (convocation du 14 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel. Mme ISTE Michèle. M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. M. LAMAISON Serge. Mme LIRE Marie-Françoise. M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme LACUEY Conchita, M. TURON Jean-Pierre, FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. GALAN Jean-Claude, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul. M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25

M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine

M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05

M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30

M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles

Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne

M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte

MIIe COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita

Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20

Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h

M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques

M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25 Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h

M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine

M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude

M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques

M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre

Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 24 juin 2011

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN Direction des entreprises et de l'attractivité

N° 2011/0475

Régie Autonome du M.I.N - Compte financier de l'exercice 2010 - Section investissements - Section exploitation - Balance générale - Bilan - Compte de résultat - Communication

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Compte Financier établi pour l'exercice 2010 joint au présent rapport est présenté en communication au Conseil de Communauté. Il a été voté par le Conseil d'Administration du M.I.N, dans sa séance du 5 mai 2011.

I - SECTION EXPLOITATION ET INVESTISSEMENTS

A - SECTION EXPLOITATION

Le montant des charges constatées au 31 décembre 2010 s'établit à 2.816.707,12 €, celui des produits à 3.015.909,17 €.

Le résultat donne lieu à excédent comptable dégagé sur l'exercice de 310.076 € avant impôt sur les sociétés, soit 199.202 € après règlement de l'impôt.

Au cours de l'exercice, le marché a présenté une situation stable par rapport à l'exercice précédent, étant entendu qu'il est occupé à plus de 95 % de ses capacités.

Néanmoins, la Régie a pu accueillir quelques activités nouvelles et a dans ce but établi un schéma de redistribution des espaces afin de rationaliser au mieux les attributions de concessions en fonction des possibilités existantes.

Plusieurs lots appartenant au bâtiment des mareyeurs ont été remis à la Régie par la Communauté Urbaine (acquéreur) dans l'attente de l'intégration de la Halle dans le MIN.

A noter que la Régie confie en concession au fur et à mesure de la remise des lots immobiliers acquis par la Communauté Urbaine, les emplacements commerciaux situés dans cette halle (accueil de deux opérateurs).

Le maintien du MIN sur place dans le cadre du projet EURATLANTIQUE ayant été acquis et confirmé au cours de l'exercice, la Régie a pu poursuivre avec une meilleure lisibilité les travaux de maintenance et démolition concernant l'ensemble des bâtiments et équipements du site.

Au cours de l'exercice, la Régie a engagé le remboursement à la Communauté Urbaine du coût annuel des travaux de réhabilitation de la halle centrale réalisés en maîtrise d'ouvrage communautaire, soit 118.862,10 € H. T. pour l'exercice 2010 (5 % actualisé du coût), conformément aux dispositions contractuelles établies (avenant n° 3 du 25 octobre 2004 à la convention générale de gestion liant la Communauté et la Régie en date du 29 décembre 1995), le total des remboursements sur investissements (travaux) à la Communauté Urbaine s'établissant à 817.273,55 € pour l'exercice.

Le tableau ci-dessous fait par ailleurs apparaître le détail des charges et produits de la section exploitation par chapitre; un récapitulatif de l'évolution des comptes les plus significatifs est également présenté.

Détail des charges et produits de la section par chapitres

					%	
					% + ou	
	2009	2010	DIFFERENCE		-	
CHARGES						
	167	147		19		
Achats	071,52	372,56	-	698,96	-	11,79
	1 191	1 199				
Services extérieurs	757,70	692,46		7 934,76		0,67
				15		
Impôts et taxes	41 731,13	26 351,85	-	379,28	-	36,85
,	1 097	1 083		13		
Charges de personnel	559,03	814,79	-	744,24	-	1,25
Autres charges de				10		
gestion	69 078,62	79 930,64		852,02		15,71
				32		
Charges exceptionnelles	478,18	33 338,72		860,54		6872,00
Dotations	231	135		95		
amortissements	242,34	332,10	-	910,24	-	41,48
		110		75		
Impôts sur les bénéfices	35 808,00	874,00		066,00		209,63
	2 834	2 816		18		
TOTAL DEPENSES	726,52	707,12	-	019,40	-	0,64
<u>PRODUITS</u>						

Duo divita dia mantatian	3 003	2 955		48	4.00
Produits d'exploitation Subventions	801,02 9 684,00	080,43 11 484,00	-	720,59 1 800,00	- 1,62 18,59
Draduita avaantiannala	22 067 77	40 244 74		15 476 07	<i>45.</i> 70
Produits exceptionnels Reprises	33 867,77	49 344,74		476,97	45,70
s/amort/provisions	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS	3 047 352,79	3 015 909,17	-	31 443,62	- 1,03

Evolution des comptes

Les postes de charges et de recettes présentant une évolution significative par rapport à l'exercice antérieur sont répertoriés ci-dessous :

1 - Charges d'exploitation

Achats: - 11,79 %

+ 24,33 % Carburant + 27,13 % Petit outillage

- 47,06 % Fournitures d'entretien

Services extérieurs : + 0,67 %

- 50,83 % Location - 39,01 % Réparations + 813,00 % Honoraires

Impôts et taxes : - 36,85 %

87,24 % Taxe professionnelle

Charges de personnel : - 1,25 %

- 1,22 % Salaires

- 12,93 % Médecine du Travail

Autres charges de gestion : + 15,71 %

+ 64,34 % Enlèvements déchets

Charges exceptionnelles: + 6.872 %

+ 21.827,20 % Pénalités/amendes

Dotations-amortissements: - 41,48 %

94,81 % Dotations actifs circulants

Impôts sur les bénéfices : + 209,63 %

2 - Recettes

Produits d'exploitation : - 1,62 %

3,58 % Droits d'accès
0,78 % Halle grossistes
0,24 % Autres usagers
88,98 % Produits nettoyage

+ 100,00 % Produits valorisation des déchets

Subvention d'exploitation : + 18,59 % (La Poste)

Produits exceptionnels: +45,70 %

- 100,00 % Droits d'accessions + 78,84 % Produits exceptionnels

Reprise sur amortissement et provisions : 0 %

B – SECTION INVESTISSEMENTS

- charges 120.891,43 - produits 257.414,08

Le solde comptable s'établit par conséquent à : 136.522,65.

II - BILAN

Le bilan de l'exercice qui reprend le résultat des écritures des sections exploitation et investissements susmentionnées, fait apparaître pour l'exercice un résultat positif de 335.725.

III – <u>COMPTE DE RESULTAT</u>

Conformément aux éléments figurant au bilan de la Régie, le Compte de Résultat s'établit comme suit :

 Charges
 2.816.707

 Produits
 3.015.909

 Résultat
 199.202

IV - BALANCE GENERALE

La balance générale qui regroupe les mouvements et soldes comptables de l'exercice est incluse au Compte Financier annexé au présent rapport.

Le Conseil de Communauté

Vu le budget primitif pour l'exercice 2010 de la régie du M.I.N dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil d'Administration du M.I.N 2011/05 du 5 mai 2011,

ENTENDU le rapport de présentation

Vu la convention générale de gestion du M.I.N,

CONSIDERANT qu'il convient de présenter au Conseil, en communication, le compte financier de la Régie Autonome du M.I.N de Brienne.

DECIDE

Article 1:

Le Conseil de Communauté, informé, prend acte du compte financier du M.I.N pour l'exercice 2010.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées communication. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 27 JUILLET 2011

PUBLIÉ LE : 27 JUILLET 2011

M. CLAUDE SOUBIRAN